



FOURCHETTES MINIMALES DE REMUNERATION 2025
DES ASC DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE
POUR LES FAMILLES PROFESSIONNELLES SUIVANTES : JURIDIQUE,
ACHATS, FINANCES, RH, AIDE A LA DECISION
AU MOMENT DE LEUR RECRUTEMENT

NIVEAU I

En administration centrale

ANCIENNETE	Entre 0 et 4 ans	Entre 4 et 8 ans	Entre 8 et 16 ans	Au-delà de 16 ans
MONTANT MENSUEL BRUT	2380 € - 2540 €	2540 € - 2800 €	2800 € - 3200 €	> 3200 €

Dans les services déconcentrés

ANCIENNETE	Entre 0 et 4 ans	Entre 4 et 8 ans	Entre 8 et 16 ans	Au-delà de 16 ans
MONTANT MENSUEL BRUT	2150 € - 2300 €	2300 € - 2570 €	2570 € - 2960 €	> 2960 €

NIVEAU II

En administration centrale

ANCIENNETE	Entre 0 et 4 ans	Entre 4 et 8 ans	Entre 8 et 16 ans	Au-delà de 16 ans
MONTANT MENSUEL BRUT	1780 € - 1800 €	1800 € - 1890 €	1890 € - 2200 €	> 2200 €

En services déconcentrés

ANCIENNETE	Entre 0 et 4 ans	Entre 4 et 8 ans	Entre 8 et 16 ans	Au-delà de 16 ans
MONTANT MENSUEL BRUT	1700 € - 1725 €	1725 € - 1790 €	1790 € - 2080 €	> 2080 €

NIVEAU III

En administration centrale

ANCIENNETE	Entre 0 et 4 ans	Entre 4 et 8 ans	Entre 8 et 16 ans	Au-delà de 16 ans
MONTANT MENSUEL BRUT	1580 € - 1600 €	1600 € - 1650 €	1650 € - 1750 €	> 1750 €

En services déconcentrés

ANCIENNETE	Entre 0 et 4 ans	Entre 4 et 8 ans	Entre 8 et 16 ans	Au-delà de 16 ans
MONTANT MENSUEL BRUT	1510 € - 1550 €	1550 – 1600 €	1600 € - 1680 €	> 1680 €